

ASSOCIATION ANGE GARDIEN

62, Faubourg Lacapelle

82000 MONTAUBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION ANGE GARDIEN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION ANGE GARDIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821.53 et R.821.180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

CF

considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 17 mai 2024

Le commissaire aux comptes
SARL ALBA AUDIT

Christophe FUZEAU

Ange Gardien Maison de Retraite

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	23 920	23 871	48	529
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	23 920	23 871	48	529	
	Immobilisations corporelles	Terrains	12 700	12 700		
		Constructions	2 450 968	888 182	1 562 786	1 669 518
		Inst.techniques, mat.out.industriels	810 551	541 801	268 750	222 127
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	3 274 220	1 442 683	1 831 536	1 891 646		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées	14 550		14 550	14 550	
	Autres titres immobilisés	61		61	61	
	Prêts					
	Autres					
	TOTAL	14 611		14 611	14 611	
Total		3 302 751	1 466 565	1 846 196	1 906 786	
Actif circulant	Stocks et en cours		9 072		9 072	8 447
	Créances ⁽²⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 059	425	33 633	55 125
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	38 701		38 701	28 585
	TOTAL	72 760	425	72 335	83 710	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		571 304		571 304	566 042	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		5 743		5 743	3 255	
TOTAL	658 881	425	658 455	661 455		
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE LA CHER (I+II+III+IV+V)		3 971 633	1 466 981	2 504 651	2 568 242	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					



Ange Gardien Maison de Retraite

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	237 311	237 311	
<i>Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	6 762	6 762	
Report à nouveau	55 955	83 838	
<i>Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-135 713	-106 685	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	34 604	-27 882	
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	34 604	27 882	
	327 371	295 267	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	5 429	15 768	
Provisions réglementées			
	338 300	309 035	
Autres fonds propres			
Montant des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Fonds dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	156 618	184 211	
	156 618	184 211	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 352 000	1 432 498	
Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	125 902	127 539	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 271	157 577	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	315 979	325 809	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	33 579	31 570	
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	2 014 731	2 074 905	
Écart de conversion Passif V			
	2 506 651	2 568 212	
Renvois			
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(2) Dont emprunts participatifs			

Ange Gardien Maison de Retraite

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	240	100
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de prestations de service	1 952 142	1 850 777
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 694 819	1 693 128
	<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 849	24 040	
Utilisations des fonds dédiés	30 793	30 794	
Autres produits	369	71	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	3 693 215	3 598 912
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	1 140 589	1 014 826
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	203 516	227 519
	Salaires et traitements	1 541 132	1 525 331
	Charges sociales	580 903	573 274
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	156 385	149 318
	Dotations aux provisions	338	
	Reports en fonds dédiés	3 200	61 082
	Autres charges	1 799	2 911
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	3 627 864	3 554 264
		65 351	44 648

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



Compte de résultat

Ange Gardien Maison de Retraite

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 250	1 052
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 250	1 052
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	47 940	49 205
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	47 940	49 205
		Résultat financier (III-IV)	-45 690
		Résultat courant avant impôts (III-IV)	-43 638
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	4 753	234
	Sur opérations en capital	10 339	10 339
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	15 092	10 573
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	150	197
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		34 755
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	150	34 952
		Résultat exceptionnel (V-VI)	-13 012
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
		Total des produits (III + V) (IX)	3 710 558
		Total des charges (IV + VI + VII + VIII) (X)	3 638 121
EXCÉDENT OU DÉFICIT		34 604	-27 882
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		<i>34 604</i>	<i>27 882</i>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	Total		
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	Total		



Association ANGE GARDIEN

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31/12/2023
Montants en EUR

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



1 Sommaire

- 1 Sommaire
- 2 Objet social
- 3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture
 - 3.1 Evénements principaux de l'exercice
 - 3.2 Evénements postérieurs à la clôture
- 4 Principes, règles et méthodes comptables
 - 4.1 Principes généraux
- 5 Informations relatives au bilan
 - 5.1 Bilan actif
 - 5.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux
 - 5.1.2 Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation
 - 5.1.3 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux
 - 5.1.4 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 5.1.5 Immobilisations en cours
 - 5.1.6 Immobilisations financières
 - 5.1.7 Evaluation des stocks consommés.
 - 5.1.8 Créances - Echéances
 - 5.1.9 Produits à recevoir
 - 5.2 Bilan passif
 - 5.2.1 Tableau de variation des fonds propres
 - 5.2.2 Report à nouveau sous gestion contrôlée
 - 5.2.3 Subvention d'investissement
 - 5.2.4 Tableau des subventions d'investissement et de la quote-part reprise au résultat
 - 5.2.5 Fonds dédiés
 - 5.2.6 Provisions pour risque
 - 5.2.7 Dettes financières – classement par échéance
 - 5.2.8 Charges à payer
- 6 Informations relatives au compte de résultat
 - 6.1 Produits des tiers financeurs
 - 6.2 Subventions d'exploitation
 - 6.3 Effectifs
- 7 Engagements

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



- 7.1 Engagements pris en matière de retraite
- 7.2 Engagements financiers
- 7.2.1 Garanties reçues

2 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit dans les statuts :

L'association a pour objet de gérer, animer, entretenir et développer un Etablissement d'Hébergement, notamment Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ou plus généralement une maison de retraite pour personnes âgées, en leur apportant les soins appropriés et l'écoute nécessaire, dans un esprit de collaboration et de respect mutuel, afin de satisfaire les attentes et les espoirs de chacun pour une vie et une vieillesse réussies.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun évènement ne mérite d'être mentionné.

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement ne mérite d'être mentionné.

4 Principes, règles et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.



Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif à l'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, aux dispositions du règlement ANC 2019-04 relatifs aux activités sociales et médico-sociales gérées par les personnes morales de droit privé à but non lucratif, et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5 Informations relatives au bilan

5.1 Bilan actif

5.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Type d'immobilisation	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Logiciel	23 920			23 920

5.1.2 Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Types d'immobilisations	Amort au 31/12/2022	Augmentat°	Diminution	Amort au 31/12/2023
Logiciel	23 391	481		23 872

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



5.1.3 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Type d'immobilisation	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Terrain	12 701				12 701
Constructions	2 450 969				2 450 969
Installations techniques, matériel et outillage	181 072	43 139	39 051		185 160
Installations générales, agencements, aménagements	450 138	51 030	9 151		492 016
Matériel de transport	18 104				18 104
Mat. De bureau et infor., mobilier	144 032	1 625	30 386		115 271
Immobilisation en cours	0				0
Total	3 257 015	95 794	78 589		3 274 221

5.1.4 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	2 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 et 10 ans

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 289 00032 - APE 6920 Z



Types d'immobilisations	Amort au 31/12/2022	Augmentat°	Diminution	Amort au 31/12/2023
Terrains	12 701			12 701
Constructions	781 450	106 733		888 182
Matériel et outillage industriels	175 004	4 448	39 051	140 401
Installations générales	277 492	29 939	9 151	298 280
Matériel de transport	18 104			18 104
Matériel informatique/Mobilier	100 617	14 785	30 386	85 016
Total	1 365 369	155 905	78 588	1 442 684

5.1.5 Immobilisations en cours

Il n'y a pas d'immobilisations en cours au 31 décembre 2023.

5.1.6 Immobilisations financières

L'Association Ange Gardien a souscrit au Fonds de Dotation Ange Gardien constitué en 01/2020, à hauteur de 14 550 € correspondant à 97% de la dotation initiale du Fonds.

5.1.7 Evaluation des stocks consommés.

Les stocks de matières consommables sont évalués selon la méthode (FIFO).

Le coût d'achat est composé du prix d'achat TTC.

5.1.8 Créances - Echéances

En K€	A un an au plus	A plus d'un an
Créances clients	34	0
Autres créances	39	0

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



5.1.9 Produits à recevoir

En €	Montant
RRR à obtenir	3 003
Divers – produits à recevoir	11 910
Total	14 913

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



5.2 Bilan passif

5.2.1 Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	À L'OUVERTURE (1)	AFFECTATION DU RÉSULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	À LA CLÔTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	237 311				237 311
Report à nouveau dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (2)	83 838	-27 822			55 955
Excédent ou déficit de l'exercice dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (3)	- 27 882	27 822	34 604		34 604
Situation nette	293 267	0	34 604		327 871
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	15 768			10 339	5 429
TOTAL	309 035	-27 822	34 604	10 339	333 300

SARL ALBA AUDIT
 Société de Commissariat aux comptes
 Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
 140 Avenue d'Allemagne
 ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
 Tél. 05.63.91.93.95
 Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

5.2.2 Report à nouveau sous gestion contrôlée

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités propres de l'entité (acquis à l'entité)		191 670
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :	135 714	
<ul style="list-style-type: none"> • Charges et produits dont la prise en compte est acceptée • Charges rejetées, rejet objet d'un recours • Charges et produits dont la prise en compte est différée 		
Solde	55 956	

5.2.3 Subvention d'investissement

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montants (en €)	Amortissements	
				Mode	Durée
2014	CNSA	Nouvelle construction	100 000	Linéaire	10 ans
2019	Prime CEE	Rénovation bâtiment	6 787	Linéaire	20 ans

5.2.4 Tableau des subventions d'investissement et de la quote-part reprise au résultat

	Solde au début de l'exercice		Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice	
	Montant global		Augmentation	Diminution	Montant global	
Subventions d'investissement						
Montant nominal	106 787				106 787	
Quotes-parts virées au résultat	91 018		10 339		101 357	
Montant net en fonds propres	15 769		10 339		5 429	



5.2.5 Fonds dédiés

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « Utilisations des fonds dédiés » dans les Produits au compte de résultat.

L'article 132-1 du règlement n°2019-04 précise que désormais à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés, si les conditions prévues à l'article 132-1 du règlement ANC n° 2018-06 sont satisfaites et en particulier leur affectation par l'autorité de tarification à un projet défini, les montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles (provision réglementée dans comptes administratifs) ;
- Les autres contributions accordées, au cours de l'exercice ou dans le cadre de la réalisation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyen, affectées par le financeur (autorité de tarification).

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Report	Utilisation		A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Montant global	Dont fonds dédiés pour projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS :						
-dédiés à l'exploitation	3 084	3 200			6 284	3 084
- dédiés à l'investissement	181 128		30 794		150 334	4 975
TOTAL	184 212	3 200	30 794		156 618	8 059

5.2.6 Provisions pour risque

Aucune provision pour risque n'est enregistrée dans les comptes à la clôture de l'exercice 2023.



5.2.7 Dettes financières – classement par échéance

Rubriques	Montant à l'ouverture	Remboursement	Augmentation	Montant à la clôture	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt CDD	1 118 634	53 268		1 065 366	53 268	213 073	799 024
Emprunt SG	10 832	7 214		3 618	3 618		
Emprunt Saint Joseph	269 364	10 595		258 769	10 793	45 224	202 750
Emprunt CE Association	30 000	9 803		20 197	9 999	10 196	
Total	1 428 830	80 882		1 347 949	77 678	268 494	1 001 775

5.2.8 Charges à payer

En €	Montant
Intérêts courus sur emprunt	4 051
Fournisseurs factures non parvenues	33 843
Provision congés payés	141 166
Charges sociales sur provision congés payés	54 513
Charges fiscales sur provision congés payés	14 117
Etat charges à payer	11 958
Total	259 648

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 289 00032 - APE 6920 Z



6 Informations relatives au compte de résultat

6.1 Produits des tiers financeurs

Notre établissement a perçu :

- Le Forfait Global Soins de l'Agence Régionale de Santé, incluant les Crédits Non Reconductibles octroyés dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 à hauteur de 1 428 886 €,
- Le Forfait Dépendance du Conseil Départemental à hauteur de 227 210 €.

6.2 Subventions d'exploitation

L'association n'a pas perçu de subvention d'exploitation au cours de l'exercice clôturant au 31 décembre 2023.

6.3 Effectifs

Effectif employé durant l'exercice : 41 ETP

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



7 Engagements

7.1 Engagements pris en matière de retraite

L'indemnité de départ à la retraite a été calculée à partir de la méthode des unités de crédit projetées, et elle tient compte des éléments suivants :

- calcul individuel
- date de naissance
- date d'entrée dans l'entreprise
- salaire de base

Age de départ à la retraite : 64 ans

Conditions de départ : retraite à l'initiative du salarié

Charges sociales au taux constaté : 40 %

Des coefficients ont été appliqués sur l'indemnité théorique : le rapport ancienneté acquise sur ancienneté prévue, un taux de revalorisation moyen des salaires de 0,75 % et un taux d'actualisation de 3,50 %.

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 42 925 € au 31/12/23.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

7.2 Engagements financiers

7.2.1 Garanties reçues

L'emprunt CDD est garantie par caution obtenue auprès de :

- La Ville de Montauban pour 766 266 € à l'origine
- Le département de Tarn & Garonne pour 766 266 € à l'origine.

L'emprunt de 300 k€ fait l'objet d'une garantie SOGAMA au seul profit de la banque à hauteur de 70% de l'encours du prêt

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.99
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z